

# Projet Pédagogique 2025-2026



Accueil de loisirs Sans Hébergement 6-12 ans  
(ALSH)

# Sommaire

A.	Introduction	Page 3
B.	Présentation	Page 4
C.	Les moyens	Page 6
D.	Les objectifs	Page 10
E.	Le quotidien	Page 17
F.	Les mini camps	Page 18
G.	Les partenaires	Page 24
H.	La communication	Page 25
I.	L'évaluation	Page 26
J.	Les annexes	Page 27

# A. Introduction

Ce projet a pour but de définir les orientations pédagogiques de l'accueil de Loisirs 6-12 ans. Il est élaboré en lien avec les orientations éducatives définies par la municipalité. C'est un outil de communication pour les familles et pour la commune (permettant une évaluation).

Ce projet pédagogique est le texte de référence autour duquel l'équipe se réunit ; un accord préalable assurant la même ligne de conduite par toute l'équipe. Nous aurons sans cesse à nous poser la question de savoir pourquoi l'on fait les choses : pourquoi telles réactions de la part de l'enfant / groupe d'enfants/ de nous-même par rapport à tel problème ? Quels ensembles de solutions envisagées pour y répondre, quelle attitude, quelle compréhension, quel dialogue, quelle activité mettre en place et comment la mener, etc... Et enfin où trouver de l'aide.

Afin de permettre à l'enfant de vivre pleinement ses temps de loisirs, à son rythme et dans le respect de tous, il appartient à toute l'équipe (c'est-à-dire directeurs comme animateurs), de rendre conviviaux tous les moments de l'accueil. Même si l'accueil se trouve dans l'enceinte de l'école, il est important de faire passer de bons moments aux enfants pour leur permettre de vivre des expériences qui leur permettront de grandir et d'apprendre.

# B. Présentation

## Fonctionnement général

L'accueil de loisirs 6-12 ans est ouvert toute l'année sauf pendant les vacances d'hiver (fermeture de 2 semaines) et quelques jours à la fin du mois d'août.

L'été, 2 mini camps sont proposés pour un maximum de 12 enfants par camp.

L'ALSH (**A**ccueil de **L**oisirs **S**ans **H**ébergement) se situe dans les locaux de l'école élémentaire France Gall, 1 avenue Mozart.

Il est ouvert de **09h00 à 17h00** (avec la possibilité d'inscrire les enfants en demi-journée, avec ou sans repas)

Un accueil commun est mis en place à la maternelle (2 avenue Marc DELEST) le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 18h à 19h.

En dehors de ces horaires, le lieu reste inchangé.

Pour inscrire leurs enfants, les familles doivent établir un dossier auprès du kiosque famille (situé 100 mètres après nos locaux).

**Il est impératif, d'inscrire ou de désinscrire les enfants via le portail famille de la ville de Lanton :**

**- 8 jours à l'avance pour les petites vacances**

**- 15 jours à l'avance pour les vacances d'été pour réserver**

**- Le délai pour les annulations est de 8 jours pour toutes les vacances**

Pour les mini camps, les inscriptions se font par mail directement auprès de l'équipe d'animation.

**Les places sont attribuées selon des critères établis en amont par l'équipe de direction.**

Tous les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial réel.

La capacité d'accueil ne pouvant dépasser 48 enfants pendant les vacances, il est demandé aux familles de signaler toute absence par téléphone le plus rapidement possible. Cette démarche permet à d'autres enfants sur listes d'attente de profiter de la journée mais aussi, d'ajuster le nombre d'animateurs au nombre d'enfants présents.

**Le règlement intérieur des ALSH est visible sur le site de la ville : <https://www.mairie-lanton.fr>**

## Le public accueilli

Les enfants que nous accueillons ont entre 5 ½ et 12 ans, et sont pratiquement tous scolarisés à l'école élémentaire France Gall. Ils sont donc très souvent dans les mêmes locaux. Ces enfants, dont les familles travaillent pour la plupart sur Bordeaux et ses environs, viennent plus par nécessité que par choix.

Ils évoluent, tout au long de l'année, dans un contexte plutôt rural et familial où la nature est omniprésente.

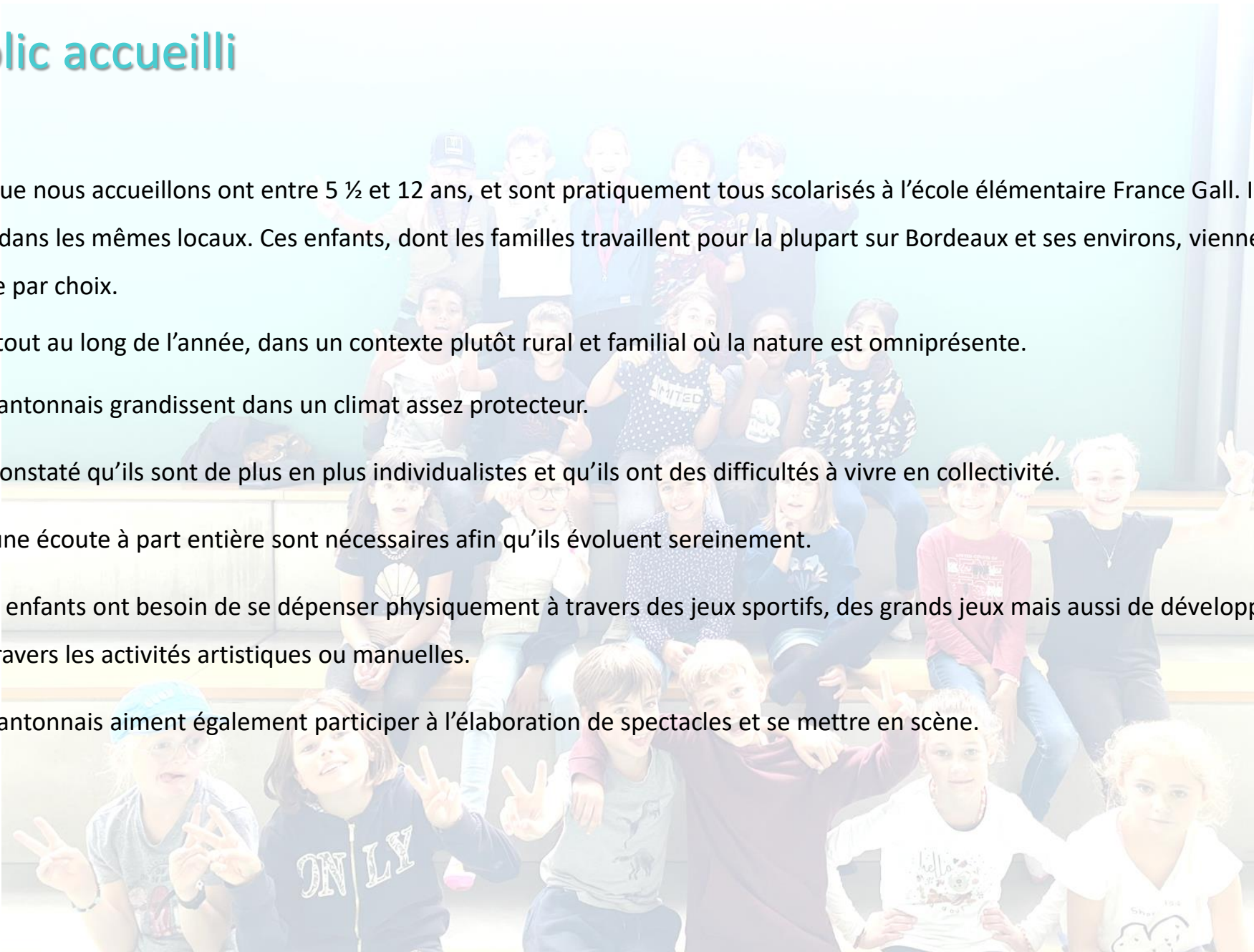
Les enfants Lantonnais grandissent dans un climat assez protecteur.

Nous avons constaté qu'ils sont de plus en plus individualistes et qu'ils ont des difficultés à vivre en collectivité.

Un cadre et une écoute à part entière sont nécessaires afin qu'ils évoluent sereinement.

A cet âge, les enfants ont besoin de se dépenser physiquement à travers des jeux sportifs, des grands jeux mais aussi de développer leur créativité à travers les activités artistiques ou manuelles.

Les enfants Lantonnais aiment également participer à l'élaboration de spectacles et se mettre en scène.

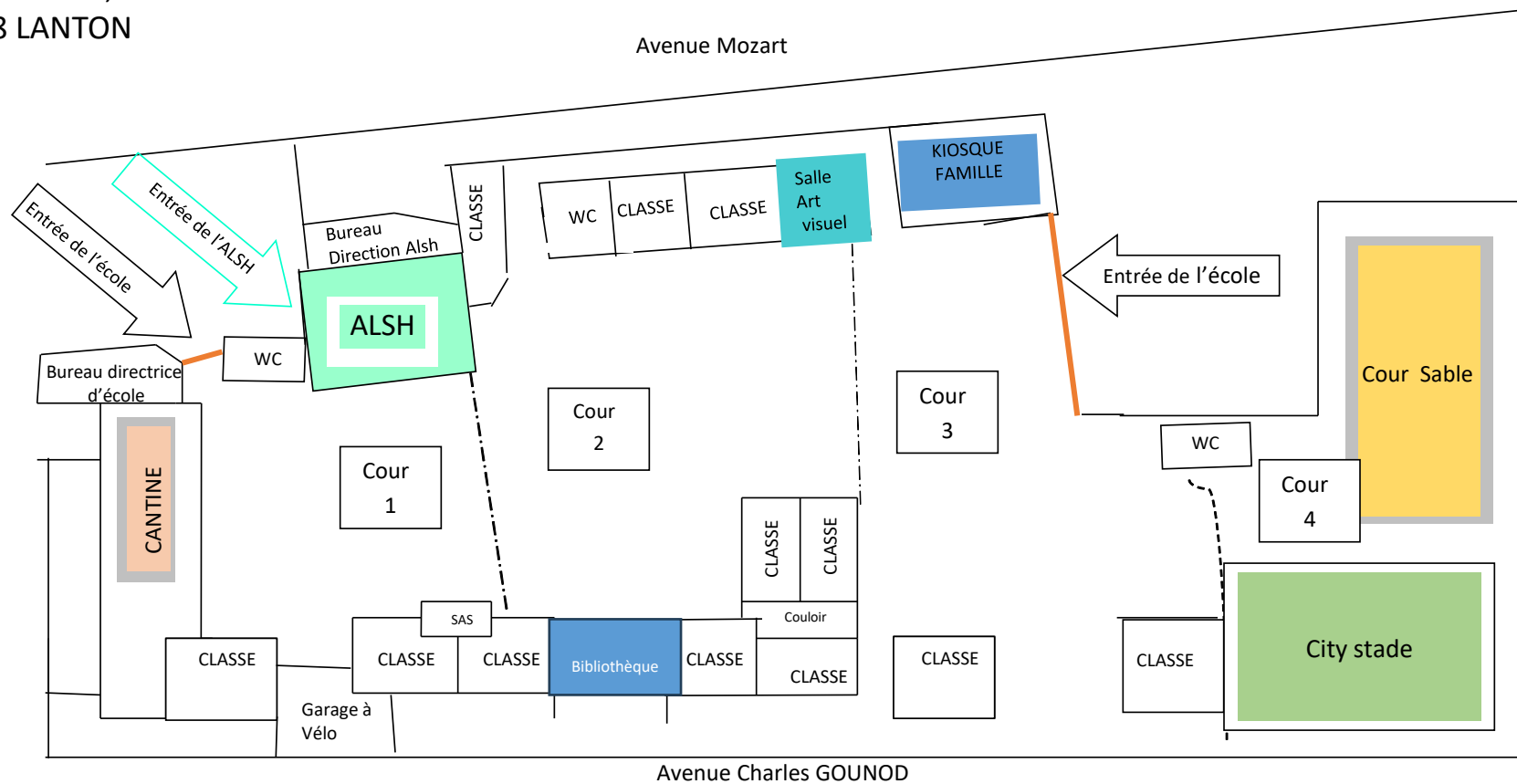


# C. Les moyens

## Les locaux :

Notre ALSH est situé au sein de l'école élémentaire France Gall, 1 avenue Mozart 33138 LANTON

### Plan de l'école France GALL



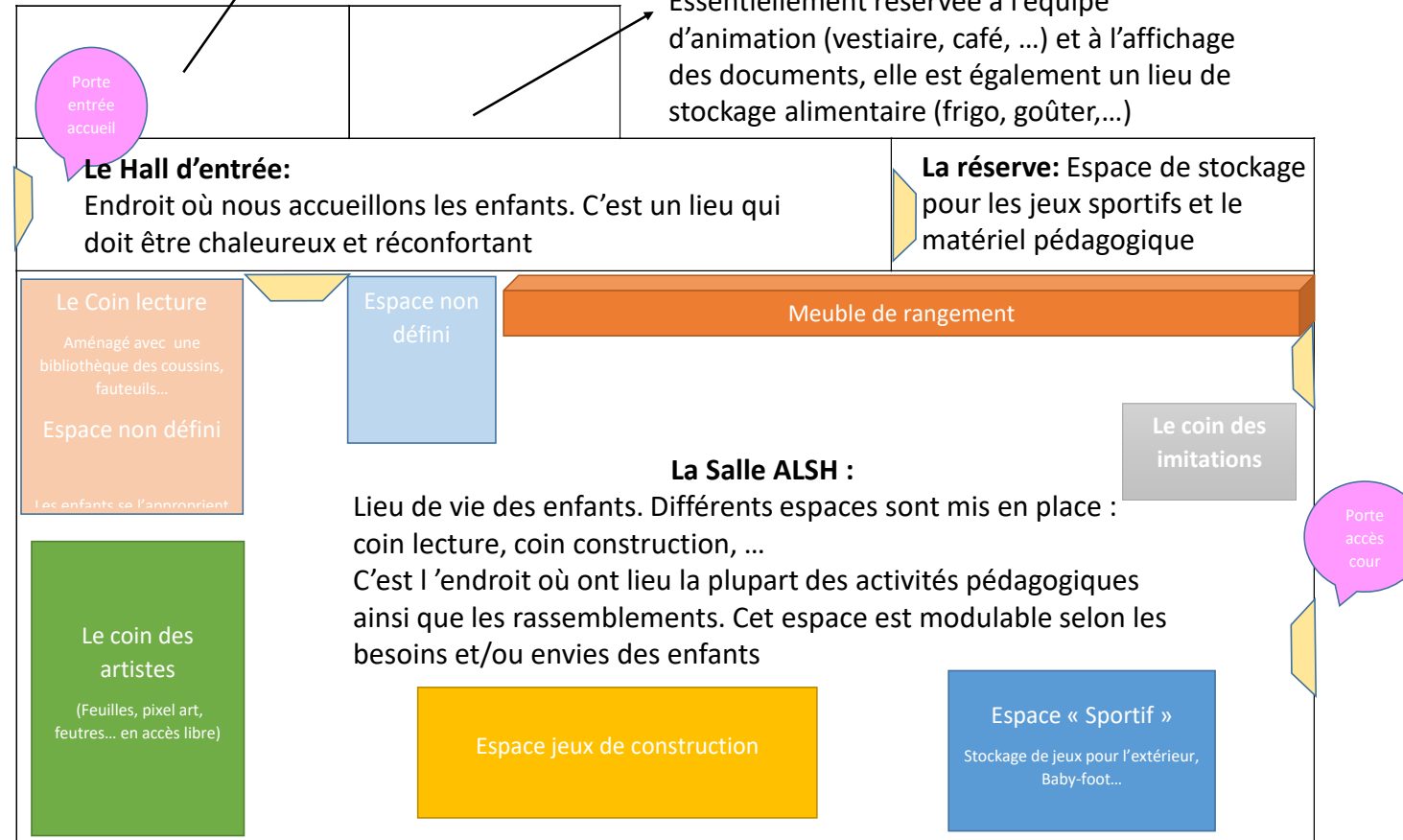
# Zoom dans notre salle:

## Le Bureau de la direction :

Où s'effectue le travail administratif, il est également un lieu d'écoute pour les familles ou enfants ainsi que pour les différents entretiens avec le personnel

## La Salle des animateurs:

Essentiellement réservée à l'équipe d'animation (vestiaire, café, ...) et à l'affichage des documents, elle est également un lieu de stockage alimentaire (frigo, goûter,...)



## Les espaces extérieurs :

La cour d'école est divisée en 4 parties où chaque espace est destiné à un type de jeu bien défini :

La cour 1 : jeux de balle à la main, jeux de marelle...

La cour 2 : structure de jeux, jeux de poursuites...

La cour 3 : tourniquet, jeux du serpent...

La cour 4: jeux de sable, jeux de balle au pied...

# L'équipe pédagogique :

L'équipe se compose d'une directrice :

**Céline Théâtre**

D'une directrice adjointe :

**Jennifer Gayet (remplacée par Julie RAIMBAUD)**

De trois animateurs à plein temps :

**Gaëtan Gaston**

**Chloé Wacogne**

**Tanguy Lauriou**

D'une animatrice à mi-temps :

**Noémie Foucher**

D'une apprentie :

**Angie Josué**

L'équipe se réunit deux fois par semaine, pendant le temps scolaire, pour préparer les activités, les différents projets, pour se transmettre les informations importantes. Ces réunions ont pour but de gérer au mieux le quotidien de l'accueil. Nous accueillons également des stagiaires BAFA lors des périodes de vacances.

## L'équipe de direction :

Elle est garante du projet pédagogique.

Elle vérifie que chacun se l'est approprié et a compris les orientations qu'il donne.

Elle gère l'équipe d'animation, le cadre règlementaire, le bien-être du public et les relations avec les prestataires. Elle met en place des modes de concertations avec les familles et les animateurs, pour évaluer celui-ci. Elle montre l'exemple et elle est source de proposition. Elle accompagne les animateurs dans leur évolution professionnelle

## L'équipe d'animation :

Les animatrices et les animateurs stagiaires font vivre le projet pédagogique directement auprès du public accueilli. Ils mettent en place des actions définies par ce dernier. Ils ont un rôle d'accompagnateur et mettent en œuvre, dans les limites des possibilités, les moyens nécessaires à la réalisation des projets auprès des enfants. Ils doivent être à l'écoute des attentes du public, dynamiques et être vigilants face aux différents comportements. Ils doivent s'adapter à chaque enfant et à chaque temps de la journée. Ils valorisent l'enfant dans ses savoirs, savoirs faire et savoirs être. L'animateur titulaire doit accompagner les animateurs stagiaires en étant disponible, et en montrant l'exemple.

## Quelques rappels:

### Le savoir vivre et savoir être en équipe :

Le respect des collègues, le travail en équipe, la capacité à se remettre en question, la ponctualité, le dynamisme, la curiosité professionnelle, le relationnel avec les enfants et leur famille, la disponibilité et l'écoute, la participation active aux réunions de préparation, le relais des informations et le bon sens sont nécessaires à un parfait équilibre pour mettre en œuvre efficacement notre travail.

### Les non négociables

Tout salarié bénéficie d'un temps de pause de 20 minutes par tranche de 6 heures travaillées. Chaque animateur doit gérer son temps de pause (Café, tabac...) et ne devra en aucun cas pénaliser ses collègues en débordant sur son temps imparti. Les pauses se feront toujours en dehors des temps d'activités.

Comme la loi l'indique, tous produits spiritueux ou illicites sont strictement interdits dans le cadre professionnel.

Il est possible d'avoir son téléphone portable pendant son temps de travail à condition de l'utiliser à des fins professionnelles (être joignable lors des sorties, faire une activité musicale...)

Aucun enfant ne doit apparaître sur les comptes personnels des réseaux sociaux .

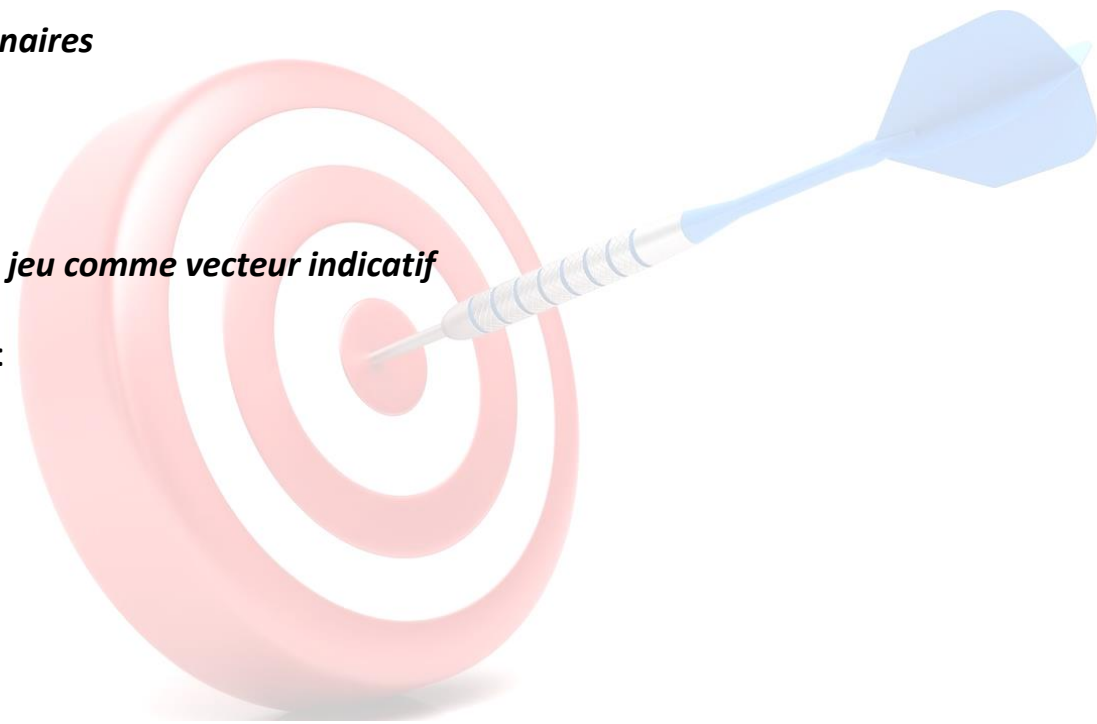
# D. Les objectifs

Afin d'être au plus près des objectifs fixés par le projet éducatif de la ville de Lanton, qui sont :

- ***Accompagner à la fonction parentale***
- ***Encourager la coopération et la continuité éducative entre les différents partenaires***
- ***Accompagner et renforcer les actions artistiques et culturelles***
- ***Encourager et développer les démarches inclusives***
- ***Sensibiliser et éduquer aux actions environnementales***
- ***Développer les dynamiques sportives et la promotion de la santé***
- ***Développer le lien social et l'épanouissement personnelle en s'appuyant sur le jeu comme vecteur indicatif***

Nous déclinerons les objectifs de notre projet pédagogique de la manière suivante :

- ***Favoriser l'épanouissement de l'enfant***
- ***Encourager les enfants dans leurs découvertes et leur créativité***
- ***Permettre aux enfants de créer des liens sociaux***
- ***Favoriser l'autonomie***
- ***Associer les familles à la vie des accueils périscolaires***
- ***Renforcer la notion de «vacances»***



# Favoriser l'épanouissement de l'enfant

Objectifs opérationnels	Moyens	Critères d'évaluation		
		Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis
Respecter le rythme de vie de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> <li>En connaissant le développement psychique et moteur des enfants</li> <li>En observant et en étant à l'écoute de leurs besoins</li> <li>En permettant aux enfants d'être acteurs de leurs temps d'activités</li> <li>En aménageant des coins adaptés (lecture, jeu d'imitation...)</li> <li>En prenant connaissance des dossiers des enfants auprès de la direction</li> <li>En adaptant les activités en fonction des âges des enfants et de leur état de fatigue</li> </ul>			
Donner confiance en soi	<ul style="list-style-type: none"> <li>En valorisant les actions des enfants</li> <li>En permettant aux enfants de trouver leur place dans le groupe</li> <li>En apprenant aux enfants à accepter l'échec et la frustration</li> <li>En proposant des animations adaptées et variées</li> <li>En étant bienveillant</li> <li>En adaptant son langage</li> <li>En prenant en compte les différences de chacun</li> <li>En les encourageant</li> </ul>			
Créer un climat chaleureux et sécurisant	<ul style="list-style-type: none"> <li>En privilégiant un accueil individuel (enfants et familles)</li> <li>En étant à l'écoute et bienveillant</li> <li>En créant une atmosphère chaleureuse au sein de l'accueil</li> <li>En assurant l'intégration de chaque nouvel enfant au sein de la structure</li> <li>En adaptant l'accueil des futurs CP durant l'été</li> <li>En analysant les besoins des enfants de manière individuelle et collective</li> </ul>			

# Encourager les enfants dans leurs découvertes et leur créativité

	Objectifs opérationnels	Moyens	Critères d'évaluation		
			Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis
	Mettre le «jeu» au centre de nos accueils de loisirs	<ul style="list-style-type: none"> <li>En prenant en compte cet objectif pour animer nos journées</li> <li>En se rendant disponible pour jouer avec les enfants</li> <li>En adoptant une approche pédagogique et ludique</li> <li>En proposant des jeux libres ou dirigés</li> <li>En faisant appel à des prestataires</li> </ul>			
	Renforcer les activités artistiques et culturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>En proposant des activités manuelles variées</li> <li>En faisant découvrir aux enfants de nouvelles techniques</li> <li>En diversifiant nos plannings d'activités</li> <li>En permettant aux enfants de développer leur expression scénique</li> </ul>			
	Permettre aux enfants de se dépenser physiquement	<ul style="list-style-type: none"> <li>En offrant des espaces adaptés aux jeux sportifs</li> <li>En donnant accès au matériel pédagogique</li> <li>En jouant avec les enfants</li> <li>En organisant des grands jeux</li> <li>En intégrant des jeux sportifs dans nos plannings d'activités</li> </ul>			
	Développer les connaissances environnementales	<ul style="list-style-type: none"> <li>En diversifiant les thèmes et les sorties</li> <li>En étant source de proposition</li> <li>En proposant les actions citoyennes</li> <li>En utilisant les espaces naturels le plus souvent possible</li> <li>En menant des projets en partenariat avec des acteurs du territoire</li> </ul>			

## Permettre aux enfants de créer des liens sociaux

	Objectifs opérationnels	Moyens	Critères d'évaluation		
			Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis
	Développer la coopération entre enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>En aidant et en apprenant aux enfants à gérer les conflits</li> <li>En mettant en place des activités ou des outils qui permettent aux enfants de comprendre et d'exprimer leurs émotions</li> <li>En animant des jeux sur ce thème</li> <li>En encourageant l'entraide lors des activités et durant la vie quotidienne</li> </ul>			
	Favoriser le respect mutuel	<ul style="list-style-type: none"> <li>En les encourageant à être tolérants quant aux différences et aux besoins de chacun</li> <li>En les invitant preuve à faire de politesse</li> <li>En favorisant le sens du partage</li> <li>En créant des règles de vie communes et en les faisant respecter</li> <li>En prenant soin du matériel et des locaux</li> </ul>			
	Développer les liens intergénérationnels et inclusifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>En mettant en place des rencontres avec l'EHPAD et la Résidence Autonomie</li> <li>En mettant en place des rencontres avec l'IME et la MAS</li> </ul>			

# Associer les familles à la vie de l'ALSH

	Objectifs opérationnels	Moyens	Critères d'évaluation		
			Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis
	Développer un lien de confiance avec les familles	<ul style="list-style-type: none"> <li>En étant accueillant</li> <li>En se rendant disponible</li> <li>En leur permettant de rentrer dans les locaux</li> <li>En diffusant régulièrement des photos et des informations sur notre page Facebook</li> <li>En organisant des réunions d'informations pour présenter les mini séjours</li> <li>En créant des groupes Wattsapp lors de nos minis camps afin d'échanger sur le séjour (photos...)</li> <li>En organisant des soirées familles</li> </ul>			
	Permettre aux familles de s'exprimer sur la vie de l'accueil	<ul style="list-style-type: none"> <li>En mettant à disposition des moyens d'expressions (livre d'or, questionnaires...)</li> <li>En étant à l'écoute de leurs besoins</li> <li>En leur donnant accès à la page Facebook</li> </ul>			
	Donner envie aux familles de participer à la vie de l'accueil	<ul style="list-style-type: none"> <li>En mettant en place des animations spéciales (Soirées familles, spectacles, activités spécifiques...)</li> <li>En étant accessible et chaleureux</li> </ul>			

# Favoriser l'autonomie

	Objectifs opérationnels	Moyens	Critères d'évaluation		
			Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis
	Acquérir des compétences	<p>En utilisant différentes méthodes pédagogiques: le faire avec, le faire-faire et le laisser-faire</p> <p>En donnant aux enfants des «missions» spécifiques</p> <p>En proposant des activités progressives et variées</p> <p>En leur permettant d'organiser les journées « C'est nous qu'on décide »</p>			
	Amener l'enfant à prendre des et ses responsabilités	<p>En faisant respecter les règles de vie de l'accueil</p> <p>En utilisant correctement les espaces et le matériel</p> <p>En créant des outils adéquats (tableau des responsabilités, affichages,...)</p> <p>En permettant à l'enfant de comprendre les conséquences de ses actes (cahier des conflits, cercle de discussion, face à face,...)</p> <p>En les laissant faire...</p> <p>En mettant en place un système nominatif pour la bonne utilisation du matériel</p> <p>En organisant des mini camps</p>			
	Favoriser la communication et les modes d'expression	<p>En créant des outils (mur, journal,...)</p> <p>En mettant en place des ateliers d'expressions (chant, danse, théâtre,...)</p> <p>En proposant des spectacles et manifestations diverses</p> <p>En exposant leurs idées, leurs activités...</p>			

## Renforcer la notion de vacances

	Objectifs opérationnels	Moyens	Critères d'évaluation		
			Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis
	Offrir des moments d'évasion aux enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>En proposant 2 mini camps durant le mois de juillet</li> <li>En organisant des animations à l'extérieur du centre</li> <li>En se créant des souvenirs communs</li> <li>En offrant des sorties à la journée chaque semaine de vacances durant l'été et une par petites vacances</li> </ul>			
	Développer un lien entre enfants et animateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>En partageant des moments de vie quotidienne</li> <li>En créant une atmosphère chaleureuse, joyeuse</li> <li>En étant à leur écoute</li> <li>En sortant du cadre de l'ALSH</li> <li>En partant en petits groupes</li> <li>En partant en mini camps</li> </ul>			

# E. Le quotidien

Afin de permettre aux enfants de s'épanouir physiquement et psychologiquement au sein de notre accueil de loisirs, voici notre quotidien

- 1. L'hygiène et la sécurité
- 2. L'inclusion
- 3. Les temps forts (activités)
- 4. L'alimentation
- 5. Une journée type

# 1. L'hygiène et la sécurité

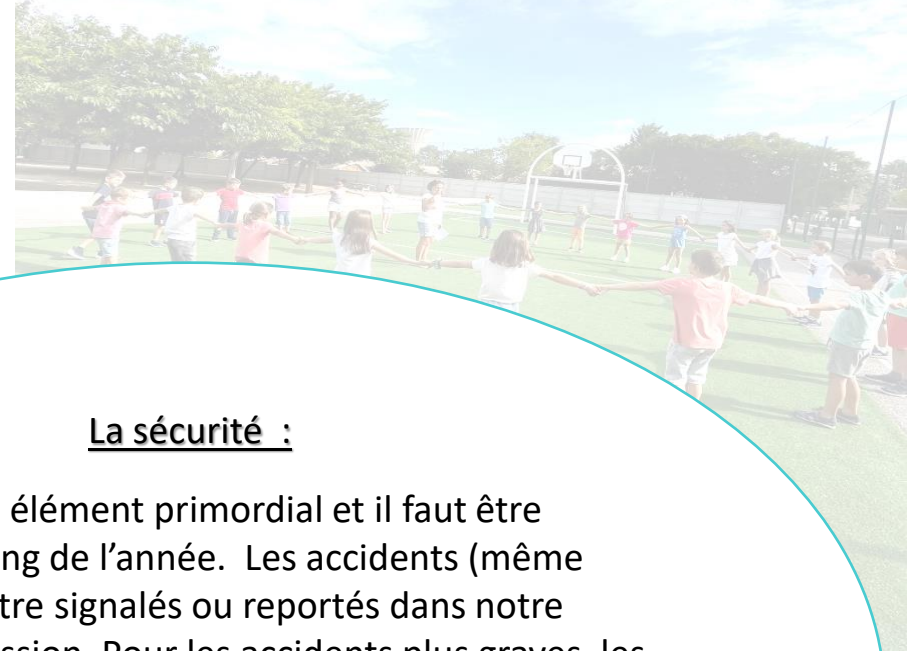
## L'hygiène :

L'hygiène est un acte important de la vie en collectivité pour soi et pour autrui. Il est donc nécessaire pour tous, de veiller au bon respect de quelques règles élémentaires :

Bien se laver les mains avant et après le repas, le goûter et le passage aux toilettes,

Respecter la propreté des locaux, bien jeter les déchets à la poubelle...

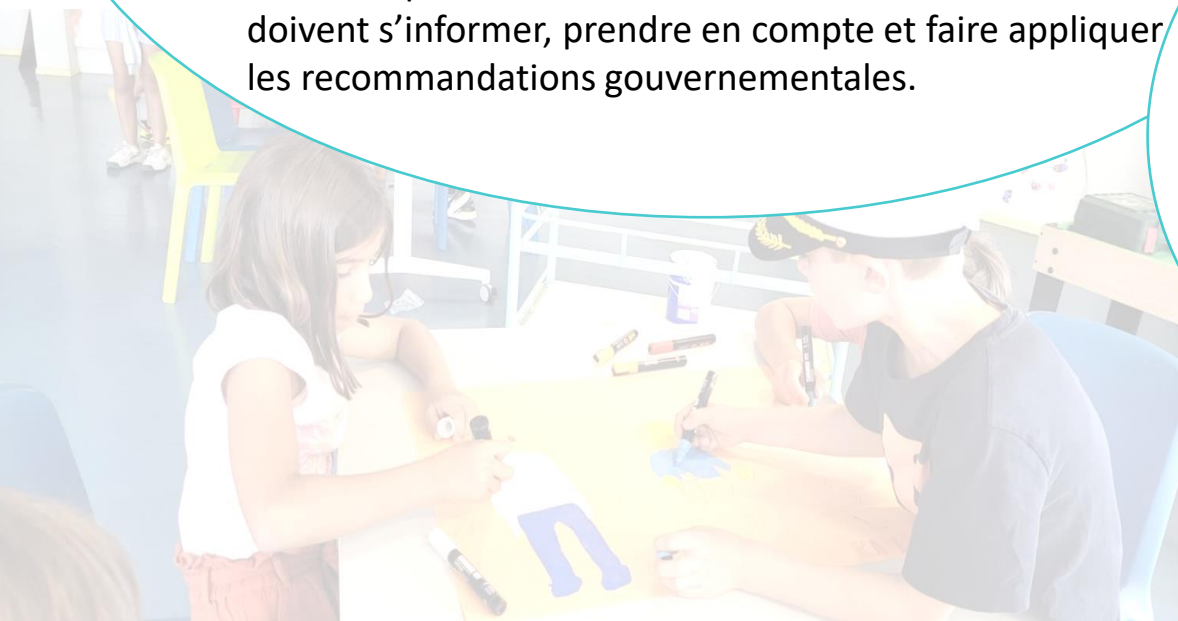
En cas d'épidémie : Tous les acteurs de l'accueil de loisirs doivent s'informer, prendre en compte et faire appliquer les recommandations gouvernementales.



## La sécurité :

La sécurité est un élément primordial et il faut être vigilant tout au long de l'année. Les accidents (même bénins) doivent être signalés ou reportés dans notre cahier de transmission. Pour les accidents plus graves, les familles doivent être informées et des déclarations d'accidents ou d'événements graves doivent être rédigées si besoin.

En cas d'alertes incendie, intrusion ou risques majeures (PPMS), les animateurs doivent appliquer les consignes des différents protocoles.



# 2. Inclusion

Nous avons à cœur d'accueillir chaque enfant dans son individualité en prenant en compte toutes ses particularités.

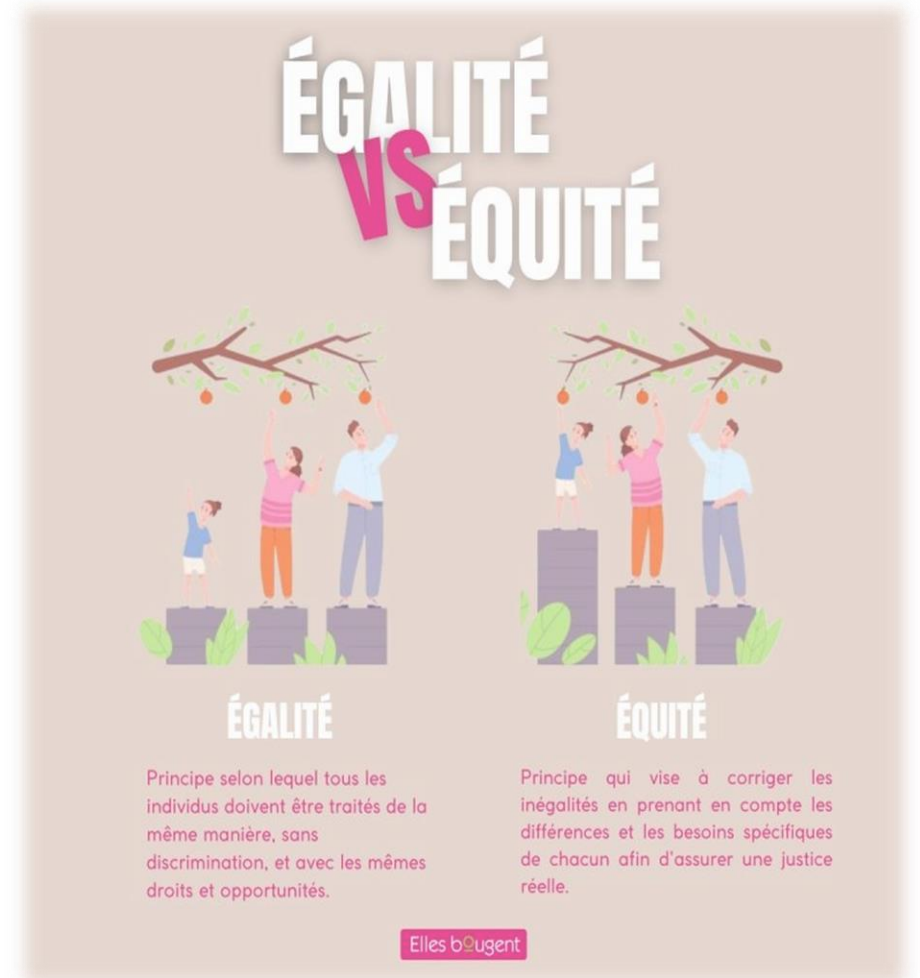
Nous veillons à ce que les activités, la vie quotidienne et la vie en collectivité d'une manière générale, soient adaptées et répondent aux besoins de tous les enfants.

Lors de l'arrivée d'un nouvel enfant à besoin spécifique, nous ne mettons pas en place de protocole particulier et nous ne prévoyons pas de rencontres avec les parents de manière systématique (seulement à la demande des familles).

Nous fonctionnons de la même manière que pour n'importe quel enfant. Nous privilégions dans un premier temps l'observation ; ce qui permet à l'équipe de repérer les besoins, les éventuelles difficultés rencontrées, quelles soient individuelles ou collectives.

Dans un second temps, nous pouvons solliciter une rencontre avec les familles et travailler sur un protocole d'accueil en équipe, afin d'adapter notre pratique aux besoins des enfants.

Evidemment, nous restons disponibles et à l'écoute pour échanger avec chaque famille.



# 3. Les temps forts

## Les activités:

Pour permettre aux enfants de bien grandir, les animateurs doivent proposer des animations adaptées à l'âge et aux compétences des enfants. La diversité des activités proposées est importante pour développer leurs apprentissages et leur socialisation. Elles devront être amenées de manière ludique et réfléchie.

## Le temps calme :

Afin de respecter au mieux la courbe d'intensité des enfants (cf annexe), ces temps doivent permettre à chacun de se ressourcer pour continuer la journée dans de bonnes conditions. Ils se déroulent après le repas du midi et peuvent prendre différentes formes: moment de discussion , atelier yoga, atelier dessin, lecture, jeux d'adresse...

Il dure environ 30 minutes

## Les temps libres :

Ce temps permet à chaque enfant de développer son autonomie, sa créativité et son sentiment de liberté. L'animateur doit être vigilant, observateur et joueur et il doit répondre aux besoins des enfants. Ces temps permettent également à l'équipe d'animation d'analyser et d'identifier les besoins et donc d'ajuster sa posture.

# 4. L'alimentation

## Le repas :

Le repas est un temps pédagogique important. A la différence du temps scolaire (sous forme de self) les enfants sont servis à table afin de favoriser l'autonomie et le partage. Des responsables de tables, volontaires ou désignés, installent le couvert. Ils sont les seuls à pouvoir circuler dans le restaurant pour leurs diverses missions.

Les animateurs mangent ensemble afin d'échanger sur le déroulement de la journée. Ils doivent avoir une vue d'ensemble sur la salle. Ils aident à servir, à couper si besoin et veillent au bon déroulement du repas.



## Le goûter :

Le goûter comme le repas du midi doit être un moment convivial.

Les enfants goûtent ensemble.

Ils peuvent, s'ils le souhaitent, préparer et distribuer le goûter et parfois même le concevoir lors d'ateliers culinaires

# 5. Une journée type

1

De 7h30 à 8h30  
à l'ALSH maternel

## Temps d'accueil et d'informations

1 animateur 6-12 et 1 animateur 3-6 accueillent les enfants des 2 structures.

C'est un moment important de la journée pour accueillir les enfants et les familles dans les meilleures conditions possibles. Les animateurs sont à l'écoute des envies des enfants.

2

8h30 à 9h45  
à l'ALSH élémentaire

## Temps d'accueil et d'informations

L'animateur et les enfants rejoignent l'ALSH à 8h30.  
Temps libre et accueil des enfants

3

9h45 - 12h00  
Temps d'animation

Une musique signale le moment du rassemblement. Les enfants rangent et se regroupent afin d'entendre et de choisir leur activité du matin expliquée par les animateurs (souvent 2 au choix)

4

12 h-13h  
Le Repas

Le temps du repas est un moment de convivialité et de partage. Il permet de prendre son temps pour manger, échanger et goûter plus facilement. Ce moment convivial facilite la découverte des goûts et des saveurs.

5

13 h-14h  
Temps calme / Temps libre

Le temps calme est primordial afin de respecter la courbe d'intensité des enfants et leur permettre de «recharger les batteries». Il peut prendre différentes formes (jeux de société, sophrologie, lecture d'histoire...) Il sera toujours encadré par un animateur. Il dure environ 30 minutes.

6

14h - 16h  
Temps d'animation  
(idem 3)

7

16h -17h  
Le goûter et temps libre

Le goûter, en plus de répondre aux besoins physiologiques des enfants, permet un retour au calme. C'est également un moment d'échange et d'évaluation de la journée.

8

17h - 18 h à l'ALSH 6-12 ans - 18h à 19 h à l'ALSH 3-6ans  
Temps d'accueil et d'informations

Le départ se fait de manière échelonnée et permet d'échanger avec les familles.

# F. Les mini camps

## **2 mini camps de 4 jours sont proposés aux enfants chaque été :**

1 pour les CP /CE1 /CE2 pour 12 enfants

1 pour les CM1 /CM2 pour 12 enfants

**Les places étant limitées à 12 enfants par camp, une commission d'attribution des places est mise en place environ 1 mois avant le départ du premier camp.**

## **Les enfants participent à tous les temps de la vie quotidienne**

Selon leur capacité et avec l'aide des animateurs, les enfants participent à l'élaboration des repas, au nettoyage, au rangement....

Cela permet de développer l'autonomie et l'entraide

## **Ils sont encadrés par 2 animateurs**

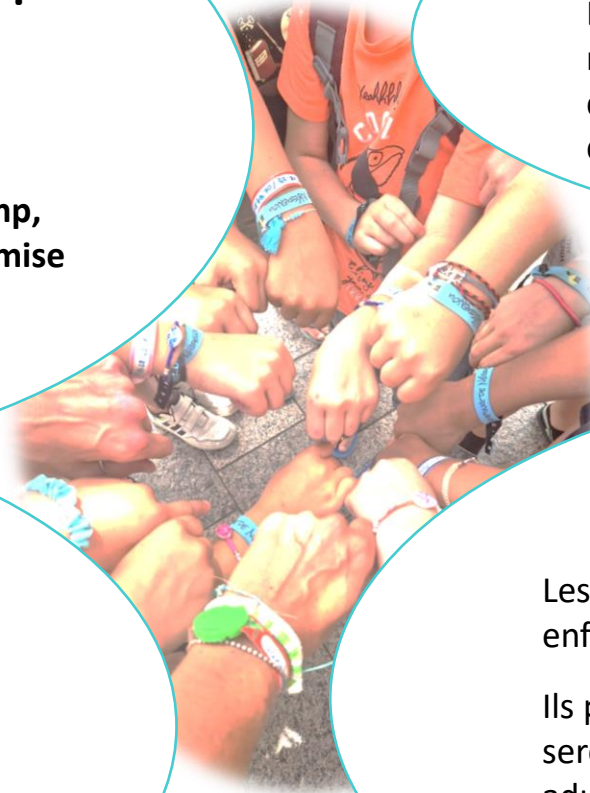
Le voyage se déroule la plus part du temps en mini bus et le plus souvent hors du département, afin de permettre aux enfants de découvrir de nouveaux horizons

## **Se créer des souvenirs**

Les mini camps sont une source de bonheur pour les enfants et les animateurs.

Ils permettent aux enfants (et aux parents) de partir sereinement puisqu'ils connaissent les enfants et les adultes qui y participent.

Ils permettent également de créer des liens entre enfants mais aussi entre enfants et animateurs



# G. Les partenaires

Le partenariat permet la réalisation d'objectifs communs. Il peut être de plusieurs natures : social, éducatif, scientifique, culturel, artistique, inclusif... Il permet de mettre en commun des ressources, des compétences, du matériel et de créer du lien et du partage.

Grâce à lui, nous pouvons développer de nouveaux projets, expérimenter, innover et/ou renforcer des actions existantes...

L'équipe d'animation peut développer des partenariats avec diverses structures ou associations (sportives, culturelles ou autres ...) ainsi qu'avec différents services municipaux (médiathèque, culture, petite enfance, MDJ\*,...)

Cela permet de valoriser les rencontres intergénérationnelles et de s'ouvrir au monde extérieur.

Ponctuellement, nous participons à des ateliers avec la MAS et l'IME sur des temps spécifiques.

Nous pouvons à la demande et selon nos projets d'animation, organiser des rencontres.



# H. La communication

Il est important de diffuser les informations pour que l'ensemble des acteurs de l'accueil de loisirs se sentent sécurisés et impliqués.

Pour cela, nous utilisons différents types de communication :

## Orale

**En équipe** : lors des réunions, pendant les moments du repas, lors des temps informels....

**Avec les familles** : à l'arrivée et au moment du départ des enfants.

**Avec les enfants** : lors de nos rassemblements et dans tous les moments passés avec eux.

**Avec l'organisateur**: lors des réunions de services et lors des évaluations.

## Numérique

**En équipe**: via un groupe WhatsApp et par mail.

**Avec les familles** : par mail et via le groupe Facebook ALSH\_6-12\_Lanton.

**Avec les enfants** : à travers la diffusion vidéo de nos spectacles et des photos.

**Avec l'organisateur**: Via le site Facebook de la ville et par mail.

## Ecrite

**En équipe** : un cahier de transmission rempli et lu par l'équipe d'animation est à disposition à l'entrée de l'accueil.

**Avec les familles** : affichage d'informations diverses à l'entrée de l'accueil (plannings, menus,...).

**Avec les enfants** : affichage des règles de vie, des animations, des informations... Une vitrine leur est dédiée dans la cour. Un journal créé par les enfants et pour les enfants est distribué après chaque période de vacances à la sortie de l'école.

**Avec l'organisateur**: Par mail, notes de service et affichages diverses.

# I. L'évaluation

Afin de vérifier si les projets d'activités sont cohérents avec le projet éducatif et le projet pédagogique ainsi que les besoins et attentes des enfants, plusieurs évaluations seront effectuées :

- **Bilan des enfants** : A l'oral ou à l'écrit chaque enfant pourra exprimer ce qui lui a plu ou déplu (activités, ambiance, repas, goûter, sortie...).
- **Bilan des familles** : Chaque famille a la possibilité, si elle le souhaite, de laisser un message grâce aux outils mis à disposition.
- **Bilan des animateurs** : Chaque animateur participe lors des réunions de bilans ; nous évaluons en équipe les choses à améliorer et les objectifs à travailler lors des futures périodes (de vacances en vacances). Chaque animateur est reçu par la direction au moins une fois par an, afin de faire une évaluation de sa pratique.
- **Evaluation des projets d'animation** : Chaque projet d'animation sera auto-évalué par l'animateur et évalué par l'ensemble de l'équipe lors des réunions.
- **Evaluation du projet pédagogique** : C'est l'analyse concrète des moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs opérationnels : Quels moyens ? Quels problèmes ? Quelles solutions ?....
- **Evaluation des stagiaires BAFA** : Elle se fait sur 2 temps avec un bilan en milieu de stage et un bilan à la fin du stage. Le stagiaire sera évalué sur 2 activités ( sportive et manuelle ) mais aussi sur son aptitude générale.

## J. Les annexes

Vous trouverez ci après des documents et informations utiles à la bonne pratique du métier d'animateur.



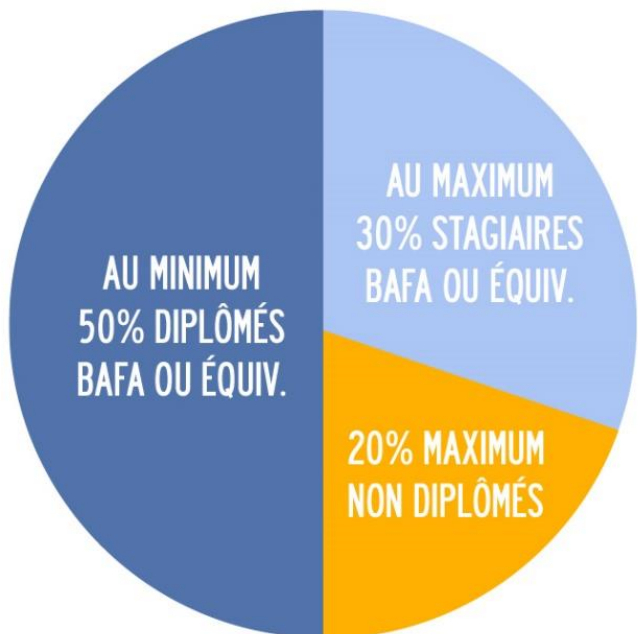


## RÉPARTITION DIPLÔMÉS, STAGIAIRES ET NON DIPLÔMÉS EN ACCUEIL DE LOISIRS

*Je Suis  
Animateur.fr*



TOUS DROITS RÉSERVÉS ©



## TAUX D'ENCADREMENT EN ACCUEIL DE LOISIRS

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

POUR LES ENFANTS DE - 6 ANS



1



8

*Je Suis  
Animateur.fr*



POUR LES ENFANTS DE 6 ANS ET +



1



12

*Je Suis  
Animateur.fr*



TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

# Les déplacements

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

**ORGANISER UN DÉPLACEMENT À PIED**

GROUPES DE PIÉTONS NE MARCHANT PAS EN FILE INDIENNE



*Je Suis Animateur.fr*

Les groupes de piétons lorsqu'ils ne marchent pas en file indienne doivent circuler **du côté droit de la chaussée** (dans le même sens que les véhicules) et veiller à laisser libre **au moins la moitié gauche de la route**.

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

**ORGANISER UN DÉPLACEMENT À PIED**

PIÉTONS ISOLÉS OU GROUPES MARCHANT EN FILE INDIENNE



*Je Suis Animateur.fr*

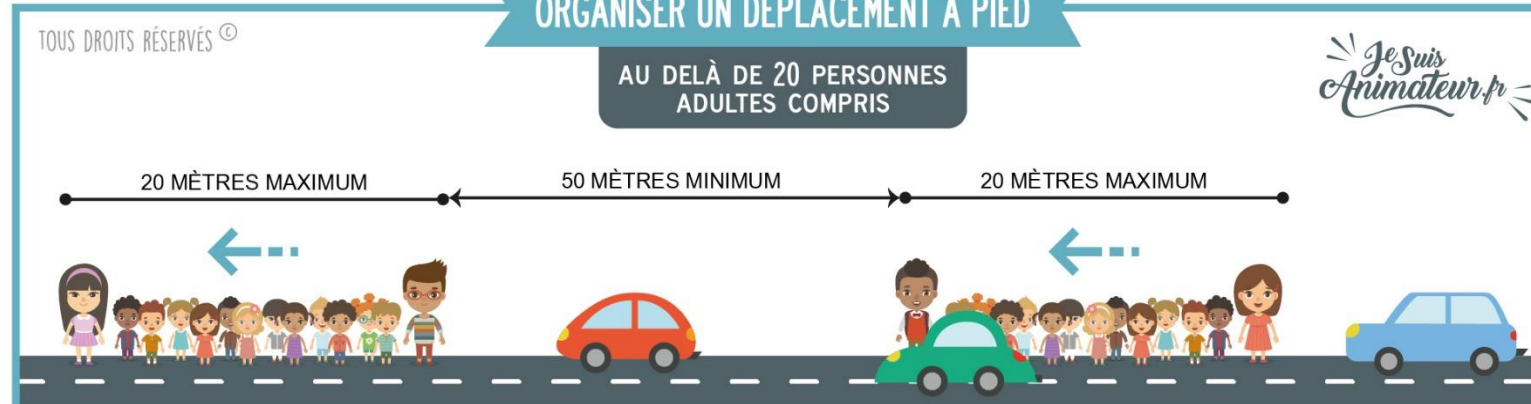
Les piétons isolés ou groupes de piétons marchant en file indienne doivent circuler **du côté gauche de la chaussée, face aux véhicules** qu'il peuvent ainsi voir venir.

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

**ORGANISER UN DÉPLACEMENT À PIED**

AU DELÀ DE 20 PERSONNES ADULTES COMPRIS

20 MÈTRES MAXIMUM      50 MÈTRES MINIMUM      20 MÈTRES MAXIMUM



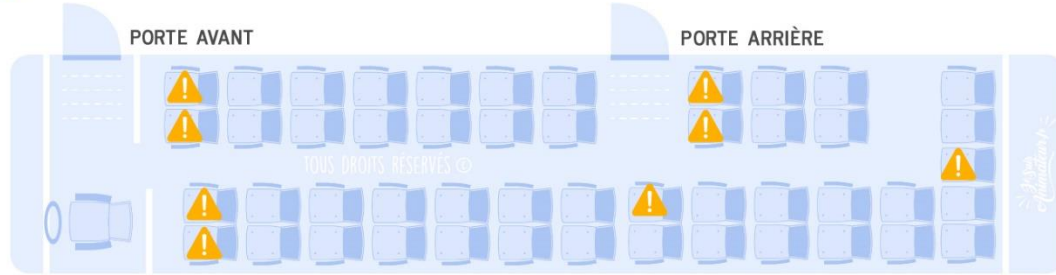
*Je Suis Animateur.fr*

En cas d'**effectif important** (plus de 20 piétons - adultes compris), le groupe doit être divisé en éléments de **20 mètres maximum** distants d'**au moins 50 mètres** les uns des autres et circuler **du côté droit de la chaussée** (dans le même sens que les véhicules).

# CONSIGNES DE SÉCURITÉ EN CAR / EN BUS DANS LE CADRE D'UN TRANSPORT DE MINEURS



AFIN D'ASSURER UNE SURVEILLANCE CONTINUE DES PORTES DE L'AUTOCAR, IL EST CONSEILLÉ D'ATTRIBUER CES SIÈGES AUX ADULTES.



TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

## ORGANISER UN DÉPLACEMENT À VÉLO

JUSQU'À 10 PERSONNES



Les cyclistes circulant en file indienne doivent se tenir du côté droit de la chaussée, (dans le même sens que les véhicules) et veiller à laisser libre au moins la moitié gauche de la route.

## ORGANISER UN DÉPLACEMENT À VÉLO

+ DE 10 PERSONNES



TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

10 CYCLISTES MAXIMUM  
(2 ANIMATEURS COMPRIS)


50 MÈTRES MINIMUM

10 CYCLISTES MAXIMUM  
(2 ANIMATEURS COMPRIS)



En cas d'effectif important (plus de 10 personnes - adultes compris), la colonne doit être fractionnée en petits groupes distants d'au moins 50 mètres les uns des autres et circuler du côté droit de la chaussée (dans le même sens que les véhicules).

# Le rôle de animateur



Je réponds aux 5 fonctions de l'animateur.  
Je suis conscient(e) de ma mission éducative.  
Je transmets des valeurs.

Je veille et je contribue à l'épanouissement de l'enfant. Je crée un espace ludique et prévenant où l'enfant se sent bien et prend plaisir à jouer.  
Je suis une référence immédiate, un repère pour chaque enfant.

Ma démarche éducative est en cohérence avec le projet pédagogique et le projet éducatif.  
Mes animations sont ludiques, éducatives et adaptées à l'âge et aux besoins du public.

Je suis disponible à chaque instant, réactif.  
Je m'adapte aux situations en toute conscience de mes limites. J'ai la volonté de me perfectionner.

# LA COURBE D'ATTENTION ET D'ÉNERGIE chez les enfants

**ÉNERGIE AU MAX**  
ATTENTION MAXIMALE



**7h-11h**

**ÉNERGIE MODÉRÉE**  
ATTENTION MOYENNE



**15h-19h**

**ÉNERGIE AU PLUS BAS**  
ATTENTION FAIBLE

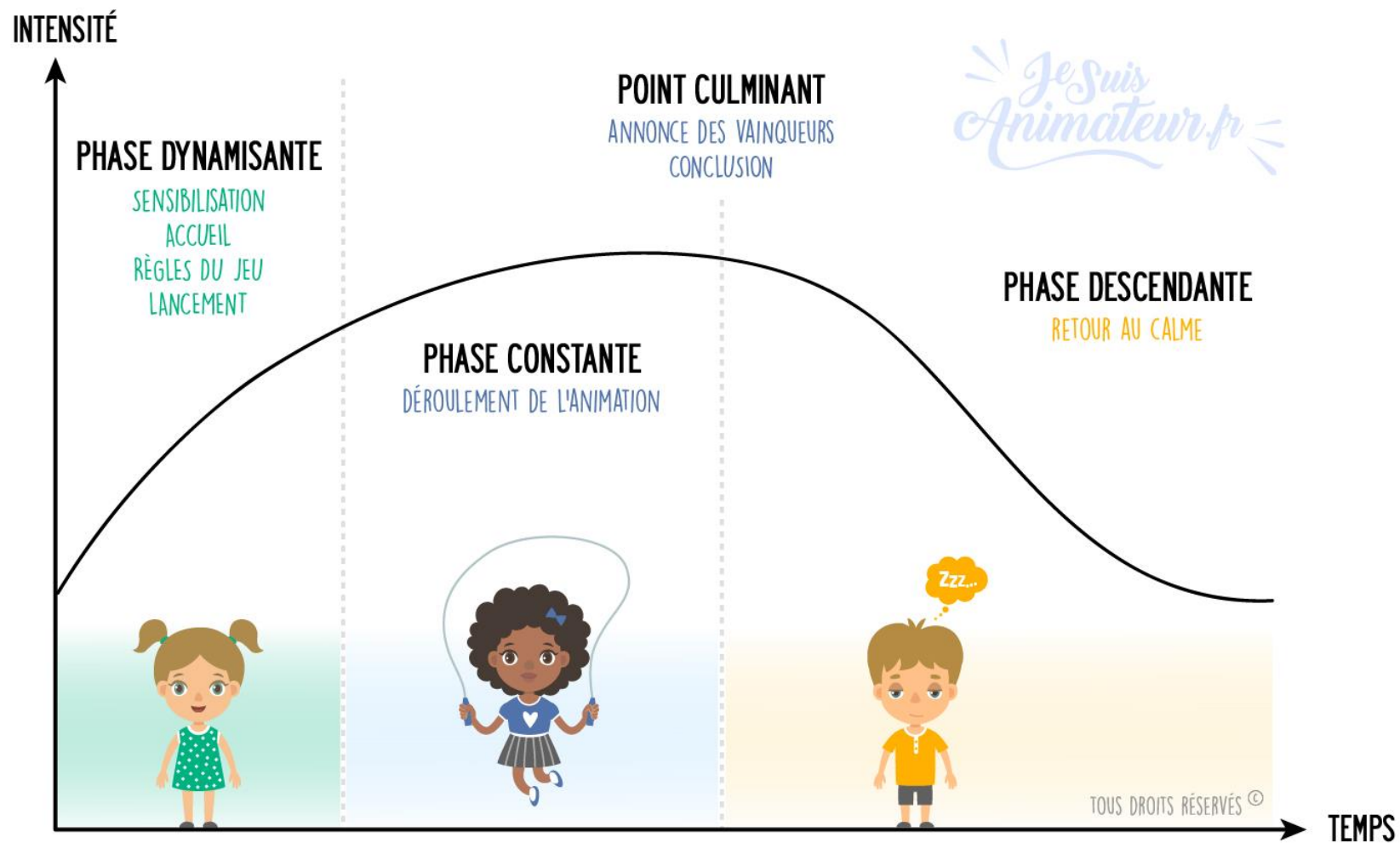
**12h-14h**



**6h**

**21h**

# COURBE D'INTENSITÉ D'UNE ANIMATION RÉUSSIE



## ENFANTS DE 3 À 6 ANS

### BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

#### BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques  
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité  
et de communication

Identification aux parents du même sexe

Prise de conscience de son corps  
et de sa personne

Exploration du milieu,  
besoin d'expérience et de manipulation

Curiosité du sexe opposé

Instabilité et variation des intérêts



#### ACTIVITÉS POSSIBLES

Comptines, chants, contes et marionnettes

Activités créatives et de bricolage

Activités manuelles autour de la  
sensorialité (pâte à sel, pâte à modeler, peinture  
avec les doigts, etc.)

Activités sportives (jeux de ballon, jeux  
coopératifs, jeux de poursuite, parcours, relais, défis,  
courses, etc.)

Ateliers cuisine

Jeux d'imitation  
(jouer à la marchande, à la poupée, à la maîtresse,  
au pompier, au docteur, au policier, etc.)

## ENFANTS DE 6 À 8 ANS

### BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

#### BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques  
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité  
et de communication

Identification aux parents du même sexe

Prise de conscience de son corps  
et de sa personne

Exploration du milieu,  
besoin d'expérience et de manipulation

Curiosité du sexe opposé

Besoin de socialisation  
(sens du donner et du recevoir, d'échange)



#### ACTIVITÉS POSSIBLES

Chants, contes et jeux dansés

Déguisements et maquillage

Activités créatives et de bricolage

Activités de construction  
(cabanes, cerfs-volants, etc.)

Activités sportives (jeux de ballon, jeux  
coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)

Jeux d'échanges et collections

Ateliers cuisine

Découverte d'un milieu / de la nature

## ENFANTS DE 8 À 10 ANS

### BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

#### BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques  
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité  
et de communication

Les parents ne sont plus la seule référence  
(les copains, le maître, l'animateur)

Apparition d'un besoin de compétition, de  
se mesurer à l'autre

Besoin de justice et d'équité

Début d'une séparation filles/garçons  
(on ne joue plus ensemble)

La socialisation s'affirme  
(la bande de copains, la règle)

Besoin de s'exprimer par des réalisations  
achevées : l'objet



#### ACTIVITÉS POSSIBLES

Début des grands jeux  
(jeux de piste, chasse au trésor, olympiades, etc.)

Activités sportives et baignade (jeux de ballon,  
jeux coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)

Activités de construction  
(cabanes, cerfs-volants, maquettes, etc.)

Activités créatives et de bricolage

Activités d'expression

Lecture, contes, histoires

Chants, danses et jeux dansés

Découverte d'un milieu / de la nature

Activités autogérées  
(sous la surveillance d'un adulte)

## ENFANTS DE 10 À 12 ANS

### BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

#### BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques  
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité  
et de communication

Besoin de se situer comme « grands », on  
ne joue plus avec les « petits »  
et on rejette les jeux de « petits »

Besoin de compétition

Besoin de justice et d'équité

La séparation des sexes devient opposition  
dans certaines occasions

Formation des bandes

Maturation  
(généralement plus rapide pour les filles)



#### ACTIVITÉS POSSIBLES

Grands jeux  
(jeux de piste, chasse au trésor, cluedo, etc.)

Activités sportives et de plein air  
(jeux de compétition, rallyes, défis, etc.)

Activités créatives élaborées

Activités d'expression

Lecture (BD, romans, mangas, etc.)


Chants et danses

Découverte d'un milieu / de la nature  
(cueillette, création d'un herbier, etc.)

Balades à la journée et camping

Activités autogérées  
(sous la surveillance d'un adulte)

## EXEMPLE DE PROJET D'ACTIVITÉ EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

<b>NOM DE L'ACTIVITÉ</b>			
VEILLÉE : ACTEUR D'UN SOIR			
<b>ÂGE</b>	<b>EFFECTIF</b>	<b>LIEU</b>	<b>DURÉE</b>
12 - 14 ans	25	INTÉRIEUR	1h30
<b>OBJECTIFS</b>		<b>MATÉRIEL NÉCESSAIRE / €</b>	
DÉVELOPPER LA CRÉATIVITÉ FAVORISER LA COOPÉRATION		FEUILLES, FEUTRES, DÉGUISEMENTS - DE 5€	
<b>SENSIBILISATION - AMÉNAGEMENT</b>			
PENDANT LE DINER, UN PRODUCTEUR DE FILM HOLLYWOODIEN DÉBARQUE ET INVITE LES ENFANTS À PASSER UN CASTING POUR SON PROCHAIN FILM			
<b>DÉROULEMENT</b>			
L'EFFECTIF D'ENFANTS EST DIVISÉ EN PETITS GROUPES ÉQUILIBRÉS. CHAQUE GROUPE DOIT CHOISIR UN FILM CONNU QU'IL DEVRA FAIRE DEVINER AUX AUTRES GROUPES.  POUR CELA, IL DEVRA TOUR À TOUR INTERPRÉTER LA SCÈNE PRINCIPALE DU FILM, MIMER L'AFFICHE ET CHANTER LA BANDE ORIGINALE.  LES INDICES DOIVENT ÊTRE DÉVOILÉS DU PLUS DIFFICILE AU PLUS FACILE À TROUVER.  TANDIS QUE L'ÉQUIPE INTERPRÈTE L'INDICE DE SON FILM, LES AUTRES ÉQUIPES CONFIENT UNE À UNE LE FILM QU'ELLES PENSENT AVOIR RECONNU.  UNE GRILLE DÉTERMINE LES POINTS SELON SI LE FILM A ÉTÉ RECONNU OU NON.  L'ESPRIT D'ÉQUIPE ET LE TALENT D'INTERPRÉTATION PEUVENT CONSTITUER UNE PARTIE DU SCORE.			
<b>CONCLUSION / RANGEMENT</b>		<b>ANIMATEUR(S) REQUIS</b>	
REMISE DES CONTRATS D'ACTEURS		1 ANIMATEUR ARBITRE 1 ANIMATEUR PAR ÉQUIPE	

# DOCUMENTS POUR LES ACCIDENTS



## VILLE DE LANTON

18 Av. de la libération  
33138 LANTON  
Tél : 05-56-03-86-00  
Fax : 05-56-82-82-70

## DECLARATION D'ACCIDENT

NOM et PRENOM DU DÉCLARANT :

LIEU PRECIS :

DATE :

HEURE :

PERSONNE ACCIDENTÉE :

AUTRES PERSONNES IMPLIQUÉES DANS L'ACCIDENT :

DESCRIPTIF :

NOM(S) DU OU DES REPRESENTANT(S) LEGAL (AUX) DE LA PERSONNE ACCIDENTEE:

ADRESSE :

NOM(S) DU OU DES REPRESENTANT(S) LEGAL (AUX) ET ADRESSE(S) DU OU DES PERSONNE(S) IMPLIQUEE(S) DANS L'ACCIDENT :

SIGNATURE DU DÉCLARANT



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Gironde



## Fiche de liaison destinée aux Parents et aux Encadrants

### Conduite à tenir en cas de Choc à la Tête d'un Enfant

Votre enfant a subi un choc à la tête c'est à dire un traumatisme crânien sans signe de gravité apparent le

\_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / 20 \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ H

Nous avons donc suivi le protocole rédigé par le CHU de Bordeaux, le SAMU-Centre 15 de la Gironde et l'ASSUM 33 (Association des Médecins Régulateurs Libéraux du SAMU – C15) en collaboration avec la DSDEN 33.

Selon ce protocole, nous avons appelé le Centre 15 : NON :  OUI :  N° Dossier de Régulation : \_\_\_\_\_

#### Que devez-vous faire pendant 48h ?

Continuez de rassurer votre enfant, soyez à son écoute.  
Appliquez de la glace sur la bosse ou sur le point d'impact.  
Réveillez votre enfant toutes les 3 heures la 1ère nuit

Prévenez votre entourage si vous confiez votre enfant pendant cette période.  
En cas de douleur, le SAMU-C15 vous recommande de donner du paracétamol à dose adaptée au poids de l'enfant et en l'absence de contre-indication.



#### Signes d'Alerte à surveiller pendant 48h :

- Somnolence inhabituelle / difficulté à se réveiller
- Changement de comportement ou d'attitude
- Vomissements répétés
- Maux de tête persistants malgré le paracétamol
- Difficultés de concentration ou à rester attentif
- Troubles de l'équilibre ou de la marche
- Écoulement de sang ou de liquide clair d'une oreille
- Perte d'audition d'une ou des deux oreilles
- Convulsions ou mouvements anormaux

#### Signes normaux fréquents :

- Fatigue, irritabilité
- Douleur sur le point d'impact ou la bosse
- Besoin d'affection / de réassurance



**Si vous repérez l'un de ces signes d'Alerte dans les 48h, Appelez le 15**



**Sachez que la majorité des enfants récupère bien d'un choc à la tête et ne garde aucune séquelle !**

? En cas d'inquiétude concernant votre enfant, n'hésitez pas à consulter votre médecin traitant ou à appeler le Centre 15. ?



## DÉCLARATION D'ÉVÉNEMENT GRAVE EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

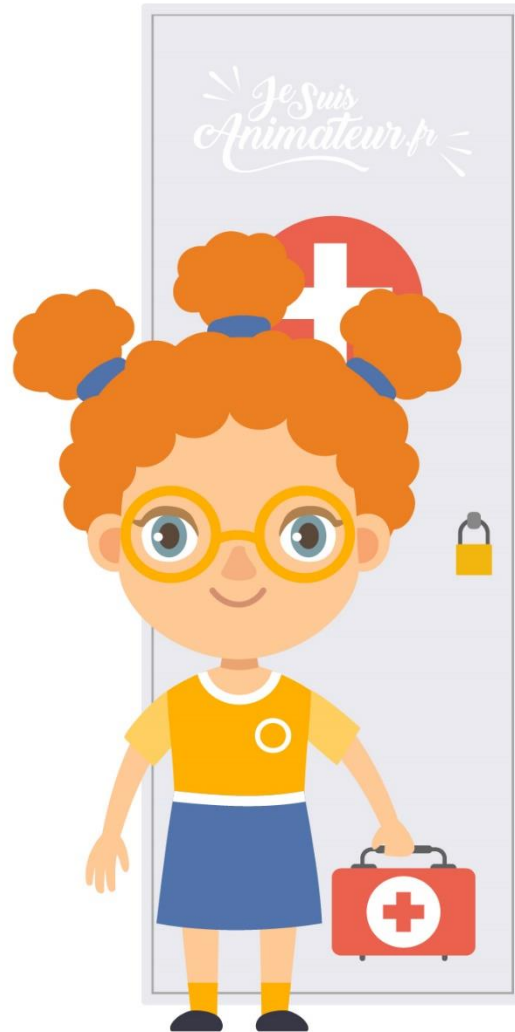
En application de l'article R.227-11 du Code de l'action sociale et des familles  
à établir par le **Directeur de l'accueil** et à envoyer sans délai à la DDCS ou à la DDCSPP du  
département du lieu de l'accueil. Complémentairement à cette démarche, une déclaration à la compagnie d'assurance est à  
effectuer le cas échéant.

Renseignements sur l'événement		
Mise en péril de la sécurité physique ou morale de mineurs	Incapacité permanente ou de longue durée	
Dépôt de plainte	Hospitalisation de plusieurs jours	
Intervention des forces de l'ordre ou de sécurité	Décès	
Victimes multiples:		
Date et heure de l'événement :	Le .../.../... à ...h...	
Lieu :		
Contexte de l'événement	Activité physique et/ou sportive	Repas
	Activité ludique ou éducative	Temps de toilette
	Transport/Déplacement	Temps de sommeil
	Temps libre	Autre .....
Présence d'un encadrement au moment des faits	Oui	un membre permanent de l'accueil
		un intervenant extérieur
	Non	mineur en autonomie (prévue dans le cadre du projet)
		mineur momentanément sans surveillance
Analyse de l'événement		
Résumé des circonstances Précisez, s'il y a lieu, l'ensemble des personnes impliquées en détaillant leur statut : mineur(s) accueilli(s), encadrant mineur ou majeur, intervenant, ainsi que les éventuelles mesures prises par l'encadrement.		
En cas d'intervention des forces de l'ordre		
Nom du service	.....	
Téléphone	.../.../.../.../...	
Un procès verbal a-t-il été établi ?	Oui	Non
Y a-t-il eu dépôt de plainte ?	Oui	Non
	Précisez .....	
En cas d'intervention des services de secours		
Nom du service	.....	
Téléphone	.../.../.../.../...	
En cas d'événement survenu à l'étranger		
Ambassade ou consulat prévenu :	Oui le .../.../... à ...h...	Non
Nom du service :	.....	
Personne suivant l'affaire (le cas échéant) :	.....	
Nom	.....	
Téléphone	.../.../.../.../...	

Le directeur de l'accueil	
Nom :	.....
Date de naissance :	.../.../...
Téléphone sur place :	.../.../.../.../...
Qualification :	BAFD Titulaire      Stagiaire
	autre (précisez) .....
Département de résidence	.....
Personne joignable en permanence (si différent du directeur)	
Nom :	.....
Téléphone :	.../.../.../.../...
Fonction :	.....
L'organisateur	
Nom :	.....
Département d'origine :	.....
Adresse :	.....
Téléphone :	.../.../.../.../...
Courriel :	.....
L'accueil	
Numéro de déclaration	.....
Adresse du lieu d'implantation :	.....
Date de début et de fin :	du: .../.../... au : .../.../...
Effectifs :	-6 ans :      6/11 ans :      12-17 ans :
Type d'accueil :	Séjour de vacances      Accueil de loisirs
	Accueil de scoutisme      Accueil de jeunes
	Séjour de vacances dans une famille      Activité accessoire
	Séjour court      Non déclaré
	Séjour spécifique (à préciser) : .....
Personnes impliquées	
<small>Pour toutes les personnes impliquées (victimes, auteurs éventuels, et le cas échéant, témoins), préciser leur nom, âge, sexe, leur statut (mineur accueilli, encadrant mineur ou majeur, intervenant ...) et éventuellement pour les victimes, préciser leur état de santé. S'il y a plusieurs personnes, en annexe la liste à la présente déclaration en précisant pour chacune les informations suivantes:</small>	
Nombre de personnes impliquées	Mineur accueilli :      Encadrement : Intervenant :      Autre : .....
Nom :	.....
Sexe :	M      F
Date de naissance :	.../.../...
Statut au sein de l'accueil :	Mineur accueilli      Encadrant      Intervenant      Autre : .....
Rôle présumé :	Auteur      Victime      Témoin
Etat de santé :	.....
	.....
	.....
Personne(s) titulaire(s) de l'autorité parentale sur le ou les mineurs impliqués	
<small>S'il y a plusieurs mineurs impliqués, indiquer les renseignements demandés ci-dessous en annexe à la présente déclaration. Si plusieurs personnes sont titulaires de l'autorité parentale, indiquer les coordonnées de chacune d'entre elles:</small>	
Nom, prénom :	.....
Adresse :	.....
Téléphone :	.../.../.../.../...
Courriel :	.....
Informé de l'événement :	Oui      Non
Fait à .....	le .../.../...      Le directeur / la directrice

# CONTENU D'UNE ARMOIRE À PHARMACIE

## EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS



### MATÉRIEL



### SUR AVIS MÉDICAL



TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

### CONSOMMABLES

